

Informations pratiques à destination des lycéens

Hébergement et internat

Le lycée dispose d'un internat de 150 places, dont 25 réservées aux filles.

L'internat est ouvert un week-end sur deux. Les élèves très éloignés peuvent trouver un accueil dans une famille ou opter pour un hébergement à l'extérieur durant le week-end fermé.

L'accueil à l'internat est possible le dimanche soir à partir de 19 heures.

3 régimes de pension sont proposés : ANNÉE 2010

Internat 4 nuits

1.393,61 €uros

Internat 3 nuits 1.195,61 €uros

½ pensionnaire 549,13 €uros

Interne externé (repas seuls sans logement)

1.242,18 €uros

Hébergement week ends ouverts : 25,80€

A cela, il faut ajouter les frais de scolarité annuels (pour les fournitures données par l'établissement) :Filière STAV : 65,65 €Filière BAC PRO : 65,65 €

Carte de cantine : 3,90 €

Remplacement carte de cantine (perte) : 8,15 €

Forfait 50 photocopies : 3,00€

Les aides

Bourses :

Des bourses peuvent être accordées par le ministère de l'Agriculture à ceux qui en font la demande et dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé chaque année. Les dossiers sont à demander lors de l'admission en septembre.

Remise de principe d'internat :

Elles sont accordées aux familles au moins de 3 enfants en pension ou en demi-pension, dans des établissements scolaires publics de 1er ou 2ème degré.

Fonds social :

Le lycée peut accorder des aides aux familles de manière ponctuelle. Le dossier est à retirer auprès du Bureau des Affaires Scolaires du lycée.

Organisation de la semaine

Les cours commencent le lundi à 8 h 30 et se terminent le vendredi à 17 h 40.

Le mercredi après-midi est consacré aux activités sportives (UNSS).

Chaque formation professionnelle comprend des périodes stage en entreprise. Les dates sont communiquées en début de scolarité.

Pour en savoir plus sur l'organisation de l'année : Calendrier de l'année scolaire **Tous les cours et travaux pratiques sont obligatoires.**